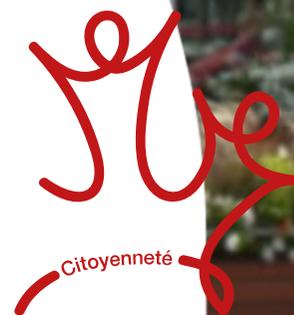


INFECTIOLOGIE

LE CHU AMBROISE PARÉ RECRUTE

**UN MÉDECIN (H/F) INTERNISTE
FORMÉ(E) EN MALADIES
INFECTIEUSES**

CHUPMB • Centre Hospitalier Universitaire et Psychiatrique de Mons-Borinage



Le CHU Ambroise Paré dépend de l'intercommunale **Centre Hospitalier Universitaire et Psychiatrique de Mons-Borinage** dont l'objectif est d'offrir, à la population du Hainaut, les meilleurs soins dans tous les secteurs médicaux. Durant ces quinze dernières années, il a vécu une période de forte croissance, consentant d'importants investissements dans les infrastructures et les équipements médicaux. Il soutient en permanence la progression de ses activités, l'amélioration et la diversification de son offre de soins, ainsi que l'intensification de son activité scientifique. Pour développer ses talents et étoffer son équipe, la Direction médicale du CHU Ambroise Paré recherche activement un(e) :

UN MÉDECIN (H/F) INTERNISTE AVEC UNE FORMATION EN MALADIES INFECTIEUSES

VOS MISSIONS

- Assurer, avec les autres membres de l'équipe, la continuité des soins dans les lits d'hospitalisation du service.
- Donner des avis d'infectiologie dans les autres services hospitaliers et/ou ambulatoires.
- Participer aux consultations :
 - de maladies infectieuses générales ;
 - de travel clinic ;
 - de la clinique IST/VIH.
- Promouvoir l'usage rationnel des anti-infectieux dans l'institution et participer au fonctionnement du groupe de gestion des antibiotiques.
- Participer aux séances de formation et aux travaux de recherche clinique.

VOS COMPÉTENCES

- Sens de la communication et du dialogue, écoute et empathie.
- Capacités d'organisation et d'adaptation.
- Rigueur et précision et bonne gestion du stress.
- Disponibilité, sens de l'adaptation, tolérance, ouverture d'esprit et flexibilité.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Posséder le VISA d'autorisation à pratiquer l'Art de guérir en Belgique délivré par le SPF Santé Publique
- Être titulaire de l'agrément de médecin spécialiste en Médecine interne
- Avoir suivi avec succès une formation spécifique en maladies infectieuses et tropicales
- Être inscrit(e) à l'Ordre des médecins
- Être titulaire d'un numéro INAMI correspondant à la spécialité

NOUS VOUS OFFRONS

Une convention temps plein à durée indéterminée sous statut d'indépendant.

RENSEIGNEMENTS ET CANDIDATURE

Tout renseignement peut être obtenu auprès du Dr Camelia Rossi, Chef du Service des Maladies Infectieuses et Tropicales, par téléphone au 065/41.37.65 ou via camelia.rossi@hap.be. Envie de nous rejoindre ? Envoyer votre lettre de motivation et votre CV à l'attention du Directeur médical, le Dr Luc Bissen et du Président du Conseil médical, le Dr Pierre Leich : candidature.medicale@hap.be.

